

**COMITÉ DE LIGNES
CLERMONT-FERRAND/AURILLAC
CLERMONT-FERRAND/SAINT FLOUR
NEUSSARGUES/BORT
AURILLAC/BRIVE
AURILLAC/FIGEAC
MAURIAC/CLERMONT-FERRAND**

AURILLAC - 11 MAI 2009 -

Après avoir présenté le Plan Rail Auvergne et ses implications sur les lignes du Cantal, René SOUCHON, Président du Conseil régional d'Auvergne, propose à la SNCF de présenter les principales caractéristiques des lignes TER du Cantal.

Principaux points abordés

Thèmes	Remarques	Éléments de réponse
Dessertes	Il existe, d'Aurillac, deux départs pratiquement aux mêmes horaires pour aller sur Paris (5h45 par Brive et 5h53 par Clermont-Fd). Ne peut-on pas mieux équilibrer les horaires ?	Région : les deux lignes se sont pas identiques en termes de desserte. La ligne de Brive ne peut concerner que le bassin d'Aurillac et a pour unique vocation d'assurer les correspondances vers Paris. La relation de Clermont-Fd intéresse le bassin d'Aurillac et tout l'Est du Cantal (Murat, Saint-Flour...). Outre les correspondances vers Paris, elle assure également les relations avec Clermont-Fd.
	Il existe un potentiel de clientèle d'affaire qui aurait pu être intéressé par un départ d'Aurillac à 4h30 pour le TGV partant de Brive.	Région : il y a déjà une correspondance (départ Aurillac 5h45) sur le téoz de Paris. Sa fréquentation est faible. La Région avait examiné la possibilité d'assurer la correspondance du "TGV" à Brive. Pour rejoindre Paris, il faut descendre à Juvisy : le temps de parcours et les conditions de voyage sont peu attrayants. La mise en place d'une circulation routière entre Aurillac et Brive n'est même pas justifiée. SNCF : la fréquentation du train partant d'Aurillac à 5h45 est déjà très faible (arrivée à Paris à 11h44).

	<p>Le train de nuit Aurillac/Paris était pratique. Pourrait-il y avoir une liaison à la demande vers Figeac pour prendre le train de nuit Figeac/Paris ?</p>	<p>Région : cette liaison grande ligne est de la responsabilité de la SNCF. Il existe un service routier TER de correspondance le dimanche soir sur le train de nuit, mais il est peu fréquenté (4/5 personnes). Un transport à la demande va être expérimenté.</p>
	<p>Les horaires de la ligne Bort-les-Orgues/Neussargues ne sont pas adaptés pour effectuer des déplacements sur une demi-journée. Les correspondances pour Aurillac baillent à Neussargues. De nombreux problèmes survenus l'automne dernier sur les trains en provenance de Paris ont provoqué une rupture de correspondance à Neussargues.</p>	<p>SNCF : la régularité du TER est correcte en Auvergne. Sur les grandes lignes, il existe parfois des incidents que l'on ne maîtrise pas.</p> <p>Région : l'année 2008 a été mauvaise en termes d'exploitation. Depuis le début de l'année 2009, la Région reçoit peu de réclamations, ceci étant en partie dû à l'arrivée de nouveaux matériels qui ont permis de régler les problèmes de capacité. La Région reste vigilante à la qualité du service.</p> <p>Les services de la ligne sont conçus pour donner correspondance à Neussargues aux trains en provenance ou à destination de Clermont-Fd et Paris, et non pour permettre les échanges internes à la ligne.</p>
	<p>Entre Murat et Aurillac, les horaires ne sont pas adaptés aux déplacements quotidiens (arrivée à 9h02 à Aurillac trop tardive). Des améliorations sont-elles envisagées ? Ne peut-on pas envisager de faire partir un train depuis Neussargues ?</p>	<p>SNCF : une étude a été réalisée pour offrir une arrivée avant 8h à Aurillac. Si techniquement, la mise en œuvre de cette desserte est possible, la mobilisation d'une équipe supplémentaire et ses coûts associés (pour un potentiel de voyageurs relativement faible), ne rendaient plus la création envisageable.</p> <p>Région : ce dossier va être réexaminé.</p>

	<p>A quel moment et de quelle façon sont effectués les comptages sur les lignes routières ?</p>	<p>SNCF : 3 campagnes de comptage sont effectuées à des périodes représentatives de l'année (au printemps, à l'été et à l'automne). S'il apparaît des anomalies, un nouveau comptage est réalisé.</p> <p>Digiplus, le système de vente et éventuellement de comptage installé dans les autocars, est ancien. Il sera remplacé en décembre 2009, lors du renouvellement des marchés, par un système plus performant.</p> <p>La Région demande à la SNCF d'assurer une totale transparence sur les comptages.</p>
	<p>Les lignes routières sont déficitaires, mais il est important, en termes d'aménagement du territoire, de maintenir une desserte minimum (comme du transport à la demande).</p>	<p>Région : les assises de la mobilité vont être organisées par la Région en juin prochain. Il s'agit d'avoir une vision globale de la mobilité en Auvergne pour offrir un accès au transport à chaque auvergnat (lignes départementales, TER, transport à la demande, etc...).</p> <p>Les autorités organisatrices de transport doivent se fédérer afin de rechercher la cohérence dans l'organisation de leurs services de transport.</p>
	<p>Sous quel statut fonctionne la ligne routière Mauriac/Clermont-Fd ? Est-elle pérenne ?</p>	<p>Région : c'est une ligne TER depuis le 1^{er} janvier 2009. Elle a bien vocation à demeurer.</p>
<p>Gares</p>	<p>Le renouvellement de la convention aura t-il des répercussions sur les services en gare dans le Cantal ?</p>	<p>Région : l'organisation du service relève de la responsabilité de la SNCF. La Région peut être amenée à réagir en cas de problème uniquement.</p> <p>Il faut que les usagers puissent bénéficier des progrès de la technologie (billettique, impression des titres de transport à domicile, etc...).</p>
	<p>La SNCF envisage t-elle de fermer la gare de Murat ?</p>	<p>SNCF : cela n'est pas envisagé. La présence d'agents dans certaines gares est nécessaire pour assurer la sécurité (absence d'installations automatisées).</p>

Intermodalité	Les correspondances entre les TER et les bus urbains sont-elles assurées ?	Ville d'Aurillac : un travail est en cours pour améliorer l'intermodalité.
Infrastructures	L'entretien de l'emprise ferroviaire n'est pas correctement assuré, notamment dans les secteurs agglomérés.	SNCF : cela relève de la responsabilité de RFF.
Divers	Quelles sont les raisons qui ont conduit à supprimer l'agence SNCF à Aurillac ?	SNCF : les frais de structures élevés ont conduit à fermer cette agence. Cela ne change rien quant au service rendu aux usagers.
	La SNCF veut mettre en place sur Moulins-Brioude la conduite à agent seul.	Région : les organisations syndicales traitent les problèmes liés à l'entreprise avec la direction de la SNCF, et non la Région (autonomie de gestion). SNCF : ce n'est pas un sujet à traiter lors des comités de ligne. Il existe des instances internes à la SNCF pour le faire.